

RAPPORT N° 523 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 21 DECEMBRE 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 13 au 20 décembre 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, un (1) homme a été grièvement blessé par son épouse dans la province de Bujumbura.

Le rapport signale également le cas d'un (1) enseignant qui a été enlevé par des agents du Service National de Renseignement (SNR) et des Imbonerakure dans la province de Gitega.

1. Violation du droit à l'intégrité physique

- Le mercredi 17 décembre 2025, aux alentours de 5 heures du matin, une policière connue sous le nom de la caporale de police Suavis Nshimirimana a grièvement blessé son mari Pierre Nihorimbere, en lui versant de l'eau chaude (voir les photos ci-dessous). La victime est également agent de la Police Nationale du Burundi (PNB). Les faits se sont produits à leur domicile, situé au quartier de Nyabagere, zone de Gihosha, commune de Ntahangwa, dans la province de Bujumbura.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête impartiale pour arrêter et punir l'auteur conformément à la loi.



2. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Le dimanche 14 décembre 2025, aux alentours de 4 heures du matin, des agents du Service National de Renseignement (SNR), en collaboration avec des Imbonerakure¹, ont enlevé Tharcisse Ndirekuramba (42 ans), enseignant au lycée Saint Pierre de Nyangwa, dans la commune de Gishubi de la province de Gitega, et l'ont conduit vers une destination inconnue à bord d'une camionnette double cabine aux vitres teintées sans plaques d'immatriculation.

Selon des témoins oculaires, trois agents du SNR dont l'un en uniforme de la PNB, accompagnés de deux Imbonerakure prénommés Augustin (directeur de l'école fondamentale de Rubamvyi) et Sosthène (informateur local du SNR), ont fait irruption à bord de leur véhicule à la résidence² de Tharcisse Ndirekuramba (également

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

² Son domicile est installé dans la ville de Bujumbura.

militant d'une aile du parti CNL³ proche d'Agathon Rwasa) sur la colline de Kariba, commune de Mwaro, dans la province de Gitega. Ils l'ont aussitôt réveillé, sans présenter de mandat et lui ont laissé quelque temps pour s'habiller. Ensuite, ils l'ont lié les mains dans le dos avec une corde avant de l'embarquer sans ménagement dans leur véhicule.

D'après des membres de sa famille, aucune information n'a été communiquée sur le lieu de sa détention ni sur les motifs de son enlèvement.

SOS-Torture Burundi appelle à l'Administration générale du SNR de révéler le sort et le lieu de détention de Tharcisse Ndirekuramba.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

³ Congrès National pour la Liberté.